

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 45 (1988)
Heft: 1

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

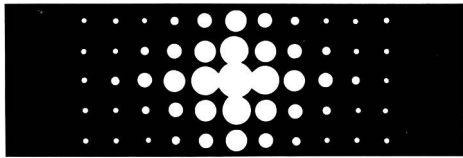
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le sport et l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles en 1988

Cours de base, randonnée à skis, réunion d'enseignants

Ernst Banzer, chef du secteur «sport dans les écoles professionnelles» de l'EFGS

Comme chaque année à pareille époque, Ernst Banzer, chef du secteur «sport dans les écoles professionnelles», me prie de publier le programme des cours prévus durant l'année qui débute. MACOLIN est heureux de donner positivement suite à sa requête. En 1988, on aura un «cours de base», dit aussi cours de perfectionnement pour les enseignants, une «randonnée à skis dans le Jura», une «réunion d'enseignants du sport dans les écoles professionnelles» et un «cours de didactique spécifique des disciplines sportives». (Y.J.)

Cours de base

Ce cours de base est, en fait, un cours de perfectionnement pour les enseignants du sport dans les écoles professionnelles.

Date:

Du lundi 27 juin au vendredi 1er juillet 1988

Lieu:

A désigner, dans le canton de Neuchâtel

Objectifs:

- Améliorer les capacités individuelles nécessaires à l'enseignement de la branche «entraînement de la condition physique combiné avec les jeux»
- Elaborer un entraînement propice au maintien d'une bonne condition physique par la pratique des jeux
- Découvrir et vivre d'autres aspects de l'enseignement du sport (plein air, tir à l'arc, canoë-kayak, etc.)
- Satisfaire à l'obligation de se perfectionner dans la branche sportive J+S Fitness

Direction:

Collaborateurs de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin

Participation:

Ce cours est réservé:

- Aux maîtres spécialisés en éducation physique et au bénéfice d'un diplôme fédéral
 - Aux maîtres des écoles professionnelles autorisés à enseigner le sport aux apprentis
- Le nombre de participants est limité à 30



Inscription:

Les inscriptions doivent être remises à l'Office cantonal compétent par l'école concernée

Délai:

28 avril 1988

Randonnée à skis dans le Jura

Date:

Du dimanche 5 au samedi 11 février 1989 (le cours débute l'après-midi à Liestal, dans le canton de Bâle-Campagne, où ont lieu les préparatifs, et il se termine également l'après-midi au Pont, dans la Vallée de Joux)

Objectifs:

- Vivre l'expérience d'une randonnée à skis de fond dans le Jura, afin de pouvoir appliquer soi-même, par après, cette formule nouvelle de camp avec un groupe d'apprentis
- Approfondir l'utilisation des moyens d'orientation (carte, boussole, altimètre) et apprendre à dresser des plans de marche pour randonneurs à skis
- Procéder à des échanges d'informations avec les collègues de travail

Direction:

Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Langues:

Français et allemand

Participation:

- Ce camp s'adresse aux maîtres d'éducation physique et de sport des écoles professionnelles et aux autres enseignants de ces mêmes écoles désireux de se lancer dans une semblable entreprise
- Pour s'inscrire, il faut disposer d'une bonne technique du ski de fond et être au bénéfice d'une condition physique suffisante

Le nombre des participants est limité à 15

Inscription:

Au moyen de la formule officielle des écoles professionnelles, par l'intermédiaire de l'office du canton concerné

Délai:

17 novembre 1988

Réunion des enseignants du sport dans les écoles professionnelles

Date:

Du jeudi 8 au vendredi 9 décembre 1988

Lieu:

Ecole fédérale de sport de Macolin

Objectifs:

- Permettre la discussion et chercher des solutions aux problèmes éventuels

- Réfléchir, avec les responsables concernés, aux questions touchant à l'avenir de l'éducation physique dans les écoles professionnelles

Sujets

- Situation actuelle et perspectives
- Projets divers
- Réactions des élèves
- Fondation d'une association suisse des enseignants du sport dans les écoles professionnelles

Direction:

Le secteur «sport dans les écoles professionnelles», l'EFGS et les associations professionnelles ASEP et AMSEFGS

Patronage:

EFGS/ASEP/OFIAMT et Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle

Participation:

- Cette réunion concerne tous les enseignants qui dispensent au moins 6 leçons d'éducation physique dans une école professionnelle

Les participants seront indemnisés selon les modalités appliquées par l'OFIAMT

Inscription:

Les inscriptions doivent être adressées au secrétariat de l'ASEP, ETH - Zentrum, 8092 Zurich.

Délai:

30 septembre 1988. ■

La CFGS met les feux au vert!

Lors de sa dernière réunion, la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGS) a mis plusieurs feux au vert: préavis favorable à une participation financière de la Confédération lors de la construction de deux grands centres sportifs d'une part, réalisation d'un film sur le sens profond du sport de l'autre notamment.

Mais reprenons: en fait, d'autres objets figuraient encore à l'ordre du jour, mais les premiers traités étaient d'une importance telle qu'il a fallu renoncer à les aborder tous, les derniers étant donc repoussés à la séance de la mi-janvier 1988.

Premier point: l'octroi d'une subvention, par la Confédération, à la construction ou à l'agrandissement d'installations sportives d'importance nationale, forme d'aide qui n'avait plus été sollicitée depuis très longtemps. Finalement, la commission a décidé de donner un préavis favorable et de le communiquer au Département de l'intérieur, auquel il revient de décider en dernier ressort, sur deux projets de construction, l'un à Montilier, dans le canton de Fribourg, l'autre à Wohlen, dans celui d'Argovie. Par contre, une requête similaire concernant un centre sportif à Chlotisberg a été repoussée, les critères requis n'étant pas remplis.

La CFGS s'est également montrée favorable au projet de réalisation, par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS), d'un film sur le sens profond du sport, véritable phénomène social de cette fin de siècle. On envisage de faire coïncider sa sortie avec les festivités qui marqueront le 700e anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique.

Comme cela se fait chaque année, la commission a aussi établi la répartition des subventions fédérales aux fédérations sportives pour l'année 1988, subventions accordées, il faut le rappeler, en faveur de la formation de moniteurs et de compétiteurs. Il s'agit toujours d'un montant de 3,7 millions de francs.

Entrée en vigueur

Le 28 octobre 1987, dans le cadre des travaux relatifs à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 1988 l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée concernant la loi fédérale sur l'encouragement de la gymnastique et des sports. Les propositions faites par la CFGS ont été acceptées pratiquement telles quelles, ce qui a permis de sauvegarder la conception globale du sport suisse, une conception qui a largement fait ses preuves. ■

Formule d'inscription pour les cours de l'ASEP

La taxe d'inscription (50 fr.) est à verser, après confirmation de celle-ci par le secrétariat, au CCP 80-500, Crédit suisse, 8021 Zurich, pour le compte 434 455-21, Commission technique de l'ASEP. L'inscription est considérée comme définitive dès réception de ce montant.

Association suisse d'éducation physique à l'école Commission technique	Inscription	Cours N°	Ne pas remplir!
	Titre		Réception le:
Nom			
Prénom			
Rue			
N°			
Domicile			
Canton			
N° tél.			
N° AVS			
Prof.			
Degré:			
Attestation des autorités scolaires:		Membre d'une association cantonale: oui ☐ non ☐	
Remarques:			
Signature:			

Adresse: Secrétariat ASEP, ETH-Zentrum, 8092 Zürich